

L'EUROPE DANS TOUTES SES LANGUES

L'Académie vit, cette année, au rythme des temps forts permettant de célébrer l'Europe et la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) : chaque mois, un projet mettant à l'honneur l'Europe et ses langues vous est proposé.

En passant par l'EUROPE avec nos talents... de citoyens

*¡A ti te toca! Your turn!
Du bist dran! Tocca a te!*

En vous inspirant de l'initiative des Nations Unies à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (cf. ci-après), nous vous proposons durant ce mois de décembre de choisir et mettre en voix, dans la ou les langues européennes de votre choix, un article ou une sélection d'articles tirés de textes fondateurs des droits humains, qui fasse écho à une problématique européenne actuelle, et de l'illustrer par une affiche, un clip, un visuel..., de votre création.

- **Tout d'abord, partez à la découverte des grands textes fondateurs des droits humains**, dans la ou les langues de votre choix. Vous pouvez vous inspirer de la rubrique suivante et/ou prendre appui sur vos propres connaissances et découvertes. Plusieurs versions sont souvent proposées : le texte intégral, la version simplifiée, lue, illustrée... Amusez-vous à les comparer !
- **Puis, choisissez l'article ou une sélection d'articles qui vous semble particulièrement faire écho à une problématique européenne actuelle et mettez-le(s) en voix.** Entraînez-vous à le(s) lire dans la ou les langues de votre choix, en respectant les règles phonologiques et prosodiques de la/des langue(s) en question. Puis, enregistrez-vous.
- **Illustrez ce ou ces article(s) sous la forme de votre choix :** affiche, clip, diaporama, dépliant... Vous pouvez agrémenter votre production d'un enregistrement ou d'une vidéo dans la langue de votre choix dans lequel/laquelle vous expliquerez les différents choix opérés.
 - ✓ **Au niveau A1**, on pourra, au moyen de quelques phrases ou expressions simples, dire en quoi la thématique retenue est actuelle et importante.
 - ✓ **Au niveau A2**, on pourra expliquer brièvement le choix de tel ou tel article en lien avec la thématique retenue.
 - ✓ **Au niveau B1**, l'articulation entre les différents éléments du projet (thématique, article-s, illustration) pourra être plus détaillée, les choix pourront être motivés et les points de vue justifiés.
 - ✓ **Le niveau B2** permettra d'exprimer et de développer une argumentation sur les choix opérés et de justifier précisément leur articulation.



LE COIN LECTURE

- *Leaders: My First Leaders*, María Isabel Sanchez Vegara and Lisbeth Kaiser
- "The British", "We refugees", "Neighbours" (poems), Benjamin Zephaniah
- *The Guernsey Literary and Potato Peel Pie Society*, Mary Ann Schaffer and Annie Barrows
- *What I Believe*, E.M Forster
- *Brick Lane*, Monica Ali
- *Clara y la ciudadanía*, Beatriz Moncó y Mabel Piérola
- Collection *La pequeña filosofía de Mafalda*, Quino
- *La forja de una feminista*, Clara Campoamor
- *Atto di fratellanza della "Giovine Europa"* (1834)
- *Scontro di civiltà per un ascensore in Piazza Vittorio*, Amara Lakhous
- *La mia casa è dove sono*, Igiaba Scego
- *Emil und die Detektive*, Erich Kästner
- *Die Weiße Rose*, Inge Scholl
- *Den Mund voll ungesagter Dinge*, Anne Freytag.

Pensez à partager votre production **avant le 31 janvier 2022** à l'adresse suivante : ce.pfue-LV@ac-nancy-metz.fr

Les productions collectées s'intégreront dans une **déclaration lorraine des droits européens** qui vous sera ainsi proposée.

**Andiamo! Auf geht's!
Let's go! ¡Vamos!**



Les droits de l'homme

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Le **10 décembre 1948**, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot.

Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

Ce document fondateur - traduit dans plus de 500 langues différentes - continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme.

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

La Déclaration universelle des droits de l'homme **traduite dans plus de 500 langues** :

<https://www.ohchr.org/FR/UDHR/Pages/SearchByLang.aspx>

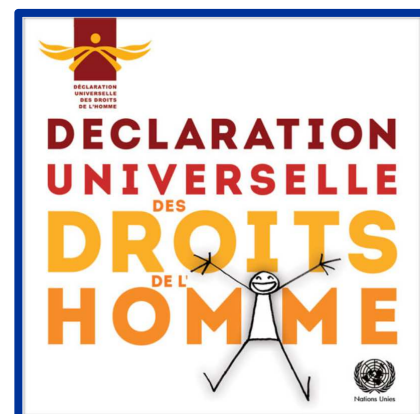
La Déclaration universelle des droits de l'homme **lue dans près de 90 langues** :

<https://www.un.org/fr/udhr-video/>

La Déclaration universelle des droits de l'homme **illustrée** (publiée par les Nations Unies dans différentes langues) :

<https://www.un.org/fr/udhrbook/>

Sur la **contribution des femmes à la rédaction** de la Déclaration universelle des droits de l'homme, voir <https://www.un.org/fr/observances/human-rights-day/women-who-shaped-the-universal-declaration>



La Déclaration universelle des droits de l'homme illustrée par Yacine Ait Kaci (YAK).

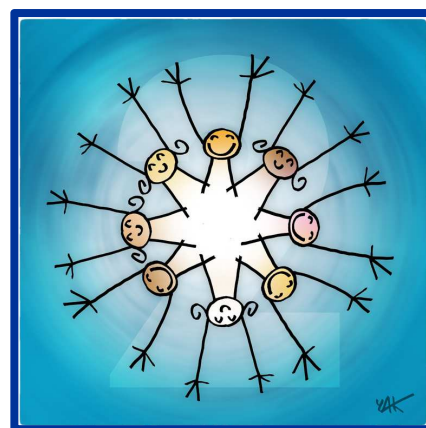


Illustration de l'article 2, YAK.

Les droits de l'homme en Europe

La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales, plus connue sous le nom de **Convention européenne des droits de l'homme** a été ouverte à la signature à Rome le **4 novembre 1950** et est entrée en vigueur le 3 septembre 1953. Elle a été le premier instrument concrétisant et rendant contraignants certains des droits énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Depuis son adoption en 1950, la Convention a été amendée plusieurs fois et enrichie de nombreux droits qui sont venus s'ajouter au texte initial.

<https://www.echr.coe.int/pages/home.aspx?p=basictexts&c=fr>



Version espagnole de « La Convention européenne des droits de l'homme : un instrument vivant ».

La Convention européenne des droits de l'homme **traduite dans 40 langues** :

<https://www.echr.coe.int/pages/home.aspx?p=basictexts/convention&c=fr>

La publication « La Convention européenne des droits de l'homme : un instrument vivant », à visée pédagogique, présente de manière simplifiée la Convention, son évolution, ses articles et ses protocoles.

Disponible dans 18 langues :

<https://echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=court/conventioninstrument&c=fr>

Et en français :

https://echr.coe.int/Documents/Convention_Instrument_FRA.pdf

Les droits des femmes

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée en **1979**, définit le droit des femmes d'être à l'abri de toute forme de discrimination et énonce les principes essentiels pour protéger leurs droits. Elle établit un programme de mesures nationales visant à mettre fin aux discriminations et constitue une base pour parvenir à l'égalité entre hommes et femmes en leur garantissant le même accès à la vie politique et publique, et les mêmes chances en matière d'éducation, de santé et d'emploi. La Convention a été ratifiée par 180 États, ce qui en fait l'un des traités internationaux les plus largement ratifiés.

<https://www.unfpa.org/fr/resources/les-droits-des-femmes>

Le texte intégral (disponible en différentes langues) :

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cedaw.aspx>

ONU Women – ONU Mujeres – ONU Femmes propose une **série de ressources en anglais, espagnol et français** sur la question du droit des femmes dans le monde (voir notamment la digithèque) :

<https://www.unwomen.org/en/digital-library>

<https://www.unwomen.org/es/digital-library>

<https://www.unwomen.org/fr/digital-library>



Brochure sur la prévention et la lutte contre le sexisme, Conseil de l'Europe.

L'égalité de genre en Europe

L'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif politique important du **Conseil de l'Europe**. Les domaines d'intervention prioritaires sont définis par la **Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023** et les méthodes de travail sont axées autour du travail intergouvernemental, des projets de coopération et de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

<https://www.coe.int/fr/web/genderequality/home>

Le **27 mars 2019**, le Comité des Ministres a adopté la **Recommandation CM/Rec(2019) 1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme**. Elle comprend un catalogue exhaustif de mesures à la fois pour prévenir et combattre le sexisme et elle appelle des actions spécifiques dans des domaines tels que le langage et les communications ; l'internet et les médias sociaux ; la publicité et les autres méthodes de communication ; le lieu de travail ; le secteur public ; le secteur de la justice ; les institutions de l'éducation ; la culture et les sports ; la sphère privée.

La **Campagne Sexisme: Vois-le, Dis-le, Stoppons-le !**, avec des **outils disponibles dans différentes langues**, vise à la sensibilisation au phénomène et à son élimination.

<https://www.coe.int/fr/web/genderequality/combating-and-preventing-sexism>



Portrait d'Olympe de Gouges attribué à Alexandre Kucharski, 1788.

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne – Olympe de Gouges

Le texte est présenté à l'Assemblée nationale le **28 octobre 1791**.

La « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », **pastiche de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** est un texte fondateur (Olympe de Gouges est considérée aujourd'hui comme la première féministe), prônant l'émancipation de la femme.

Olympe de Gouges réclame l'égalité entre les sexes, la femme devant être considérée comme une citoyenne, à l'égal des hommes.

« Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en Assemblée nationale. »

Rejeté par la Convention, le texte demeurera lettre morte.

Engagée dans la révolution, soutenant les Girondins, s'opposant à l'exécution de Louis XVI, Olympe de Gouges sera guillotinée le 3 novembre 1793.

<https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/l-histoire-des-droits-de-la-femme/index.html>



©UNICEF/UN0318726/Diarassouba

Les droits de l'enfant

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

En 1989, les responsables politiques se sont engagés à construire un monde digne des enfants : la Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies.

C'est la première fois de l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

Le consensus est inédit : avec 195 États, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire. Aujourd'hui, seuls les États-Unis et la Somalie manquent à l'appel.

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

Le texte intégral (disponible en différentes langues) :

<https://www.unicef.org/child-rights-convention/convention-text>

The child-friendly version (disponible en différentes langues) :

<https://www.unicef.org/child-rights-convention/convention-text-childrens->



« J'ai droit, tu as droit, il/elle a droit... », programme Construire une Europe pour et avec les enfants, Conseil de l'Europe.

Les droits de l'enfant en Europe

Depuis le lancement du **Programme « Construire une Europe pour et avec les enfants »** à Monaco en 2006, le **Conseil de l'Europe** a mis en œuvre des stratégies basées sur une série de cycles politiques afin d'orienter ses actions dans le domaine des droits de l'enfant.

La **Stratégie pour les droits de l'enfant (2016-2021)** a été adoptée en avril 2016 à Sofia.

Ses cinq champs prioritaires sont l'égalité des chances pour tous les enfants ; la participation de tous les enfants ; la vie exempte de violence pour tous les enfants ; la justice adaptée à tous les enfants ; les droits de l'enfant en matière numérique.

<https://www.coe.int/fr/web/children/children-s-strategy>

Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et le 60^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Europe a développé une série d'outils pour permettre aux enfants de découvrir leurs droits de manière accessible et amusante.

[https://www.coe.int/fr/web/children/i-have-rights-you-have-rights-he/she-has-rights-...#%2212444981%22:\[\]](https://www.coe.int/fr/web/children/i-have-rights-you-have-rights-he/she-has-rights-...#%2212444981%22:[])

La **brochure** présente les droits de l'enfant dans un langage adapté aux enfants, en créant trois groupes de droits faciles à comprendre. Il souligne la relation entre l'enfant et son pays, ainsi que le rôle joué par les organisations internationales dans la protection des droits de l'enfant. Enfin, il explique les possibilités dont dispose l'enfant si ses droits ne sont pas respectés.

Disponible dans 29 langues en bas de la page (« Téléchargement du matériel »)

Le **« passeport pour tes droits »** permet, quant à lui, aux enfants d'entrer dans le monde de leurs droits d'une manière ludique, en expliquant leurs droits fondamentaux, ainsi que la relation avec les États, ou le rôle des organisations internationales.

Disponible dans 22 langues en bas de la page (« Passeport pour tes droits – Versions linguistiques »)



Passeport pour tes droits – version allemande.



Let's go further... Facciamo un passo avanti... Vamos más allá... Lasst uns einen Schritt weitergehen...

À l'école, les langues vivantes contribuent à construire une culture riche, diversifiée, ouverte à l'altérité. Elles permettent de communiquer, mais également de découvrir l'Europe (et le monde), pour y trouver des différences, et aussi des ressemblances avec sa propre culture. Elles enrichissent ainsi la langue et la pensée, permettent de développer sa curiosité, d'aller vers l'Autre et de devenir un authentique **citoyen européen**.

Ici, les possibilités sont multiples.

Sans prétention d'exhaustivité, il est possible, par exemple, d'étudier la résonance de l'un des textes fondateurs (parmi ceux proposés dans la section précédente ou non) dans le/les ou l'un des pays dont on étudie la langue, d'en appréhender les diverses manifestations et applications, et de tenter de comprendre cette résonance, au regard des particularités culturelles du pays en question.

Une autre option peut consister à se centrer sur une ou plusieurs grande(s) figure(s) européenne(s) ayant joué un rôle prépondérant dans la rédaction de l'un de ces textes fondateurs pour appréhender, au travers de sa/leur contribution, son/leur parcours de vie et le(s) courant(s) de pensée dans le(s)quel(s) il(s)/elle(s) s'inscri(ven)t, et être capable de repérer en quoi certains codes et messages de la culture du/des pays dont on étudie la langue y trouvent écho.

Il peut également être envisagé de se pencher sur la question de la traduction de ces grands textes internationaux en examinant les écarts entre deux versions, française et dans une autre langue, d'un même texte (en tout ou partie), afin d'identifier les particularités d'ordre linguistique, culturel, voire interculturel (la place traditionnellement accordée à l'enfant dans la famille, par exemple), propres à la langue étudiée et à la culture qui lui est liée, dans les séries de choix opérés pour traduire un concept/une idée donné(e).



En croisant les langues vivantes avec...

- **la philosophie**, vous pourrez réfléchir à la tension entre un cadre juridique qui vise l'**universalité** (les mêmes droits fondamentaux pour tous les hommes et toutes les femmes, quelles que soient leurs différences de langues, de croyances, d'histoire, de culture...), et ses incarnations concrètes qui s'inscrivent toujours dans une culture **particulière**. Vous pourrez ainsi vous demander comment, concrètement, des sociétés différentes ont des représentations différentes des droits fondamentaux (par exemple, si la France et les États-Unis manifestent le même attachement à la liberté, les Français peuvent s'étonner que celle-ci implique outre-Atlantique le droit de porter une arme).

En allant un peu plus loin, vous pourrez aussi vous demander si la doctrine des droits de l'homme ne porte pas en elle-même et d'emblée la marque d'une culture particulière qui prétendrait à l'universalité. En effet, il ne va pas de soi de considérer les êtres humains comme fondamentalement égaux quoi qu'il en soit de leurs différences culturelles, religieuses, sociales... Quelle serait donc cette culture **particulière** qui aurait élaboré une conception de l'homme qui serait parvenue à se comprendre comme **universelle** ?

Enfin, il pourrait être intéressant de se demander si la proclamation de l'universalité de droits humains fondamentaux suffit à assurer leur effectivité. À un niveau qui n'est plus celui de leur interprétation, mais celui de leur application concrète, ne faut-il pas que des hommes et des femmes singuliers, avec leurs mots, leurs convictions, leur histoire, leur manière d'être et de penser, posent les gestes concrets qui donnent à ces droits idéaux une dimension réelle ?

Toutes ces questions convergent vers celle-ci : peut-on échapper à une incarnation culturelle, et donc particulière, des droits universels ?

- **l'histoire, la géographie et l'Enseignement Moral et Civique dans la voie professionnelle**, vous pourrez, à travers le programme...
 - d'**EMC** de seconde professionnelle et de CAP « Liberté et démocratie », le programme d'**histoire** en CAP, « La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne », et le programme d'**histoire** en seconde professionnelle, « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) », réfléchir sur les grands textes fondateurs de la citoyenneté en France et en Europe (*La citoyenneté se vit et s'exerce dans son quartier, sa commune, son pays et en Europe*);
 - d'**histoire** de seconde professionnelle, questionner le rôle des Etats européens dans « L'expansion du monde connu (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle) » ;
 - d'**histoire** en 1^{ère} professionnelle, aborder la construction d'un espace européen démocratique d'une part, et étudier d'autre part les politiques visant à réduire les inégalités et les discriminations et l'exemple d'acteurs engagés pour l'égalité et la fraternité ;
 - d'**EMC** en 1^{ère} professionnelle, travailler sur la citoyenneté européenne autour du thème « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe » ;
 - d'**histoire** de terminale professionnelle « La France et le monde depuis 1945 », aborder la construction et l'intégration européennes menées par la France ;
 - de **géographie** de seconde, traiter à l'échelle de l'Europe la « Production mondiale et la circulation des personnes, des biens, et des informations » ;
 - de **géographie** en terminale professionnelle « Les Hommes face aux changements globaux », vous interroger sur le thème du développement durable à l'échelle européenne.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES :

Histoire-géographie-EMC en LP : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo-lp/histoire-geographie/>

Laïcité et valeurs de la république : <https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/laicite-valeurs/>



En croisant les langues entre elles, vous pourrez également :

- comparer les diverses déclinaisons, manifestations et applications d'un même texte dans des pays/cultures différentes,
- comparer les séries de choix opérés dans les diverses traductions d'un même texte et en déduire les caractéristiques culturelles sous-jacentes,
- découvrir les apports respectifs de certaines grandes figures des pays dont on étudie les langues à la rédaction des textes fondateurs des droits humains, au regard des particularités culturelles de chacun d'eux,
- percevoir ce qui rassemble, distinguer l'universel à partir du particulier porté par chaque langue et culture...

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES :

Laïcité et valeurs de la république dans l'apprentissage des langues vivantes :

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

Introduction à l'ouvrage *Langues, cultures et droits des enfants*:

https://www.ledonline.it/LCM/allegati/814-4-Jullion-Enfant_Jullion.pdf

***Gute Reise! Buon viaggio!
Have a good trip! ¡Feliz viaje!***

